

AIDE VETERINAIRE H/F

Autres dénominations : **auxiliaire de soins aux animaux, assistant ou auxiliaire spécialisé vétérinaire**

Filières liées : **Aquaculture** **Equine** **Productions animales**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/aide-veterinaire-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Communiquer, informer **Conseiller, animer, aider, accompagner** **Animaux**

Missions

L'aide-vétérinaire effectue ou aide à effectuer des soins aux animaux.

Activités

L'aide vétérinaire accompagne le vétérinaire dans les soins donnés aux animaux. Il maintient l'animal pendant les soins durant la consultation et assiste le vétérinaire pendant l'opération chirurgicale. Il peut être amené à effectuer lui-même certains soins simples. Il participe au suivi des animaux hospitalisés.

- Il prépare, range et nettoie le matériel, les instruments et les accessoires, il gère les stocks. Il assure la remise en état de propreté des locaux.
- Il assure également une partie administrative en préparant les dossiers, en établissant les factures ou actes d'honoraires et en suit le règlement.
- Il accueille les clients, répond au téléphone et peut gérer le planning du vétérinaire et organiser ses visites.
- Il est amené à vendre certains médicaments ou produits d'hygiène, ainsi que des accessoires : paniers, brosses...

Conditions d'exercice

L'aide vétérinaire travaille essentiellement en clinique ou en cabinet vétérinaire, dans les services vétérinaires départementaux ou en salon de toilettage. Il peut exercer une partie de ses activités seul mais est en relation constante avec le vétérinaire.

Selon les cas, il peut être amené à porter des animaux et la force physique est donc importante. La station debout est fréquente. Un vêtement professionnel est souvent exigé.

L'aide vétérinaire exerce son métier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Les horaires de travail sont réguliers et répartis en général du lundi au samedi.

Compétences et qualités

L'aide vétérinaire doit posséder de bonnes capacités relationnelles afin de savoir s'adapter à différentes clientèles. Il a le sens des responsabilités et sait travailler dans un souci d'hygiène et de qualité.

Il doit connaître les animaux, les techniques de contention et les instruments opératoires qu'il est amené à utiliser. Il maîtrise les outils bureautiques.

Perspectives d'évolutions

L'aide vétérinaire ayant acquis une première expérience professionnelle probante pourra intégrer un cabinet vétérinaire où il pourra bénéficier davantage d'autonomie, ou pourra intégrer un cabinet ou une clinique plus importante.

En savoir plus

Fiche ROME du pôle emploi : A1501

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com